



Le 31 janvier 2014

Mesdames et Messieurs les candidats aux élections municipales de 2014 à Lévis Saint Nom,

Je souhaite attirer votre attention sur l'AGSE, l'association multi-sports Essartoise, vous convaincre de son importance pour les habitants de votre commune, et vous demander de vous engager à soutenir financièrement cette association pendant la mandature à venir.

1. L'AGSE est une grande association, très prisée des Lévisiens. Elle comptait l'année passée 1350 adhérents, dont plus de 150 habitants de Lévis-St-Nom. Il y a en fait plus de Lévisiens à l'AGSE que dans toute autre association de votre commune.
2. L'AGSE propose des activités qu'aucune association Lévisienne ne peut proposer. Vous n'avez pas de gymnase ou de stade sur votre commune pour accueillir un club de foot, de basket ou de badminton (pour ne citer que ces sports là). Les auriez-vous que vous n'auriez pas la taille critique pour faire vivre les équipes dans les championnats départementaux, dans les différentes tranches d'âges.
3. Grâce à l'AGSE, l'offre sportive pour les habitants de Lévis Saint Nom est riche de sports variés incluant le tir à l'arc, le golf, la gymnastique (premier sport en nombre de pratiquants sur l'ensemble de nos communes), le cyclotourisme, le foot, le basket, le volley, le tennis de table, le karaté, le judo, le VTT et le badminton... L'AGSE favorise la création et l'exercice de ces sections sportives les déchargeant des questions d'assurance, de rédaction de statuts...
4. L'AGSE est une association centenaire, puisqu'elle fut créée en 1909. Cela en fait l'une des plus anciennes associations françaises depuis la loi de 1901. Elle appartient à notre patrimoine local commun.
5. Enfin, l'AGSE, malgré son budget consolidé de 120K€, n'a, à ce jour, aucun salarié au bureau, et pratiquement aucun frais de structure. C'est une association austère et vertueuse, qui a toujours compté sur des bénévoles, notamment de Lévis Saint Nom, pour faire fonctionner l'ensemble. Ceci n'empêche pas, bien sûr, les sections composant l'AGSE de faire appel à des encadrants professionnels rémunérés, y compris des emplois d'avenir.

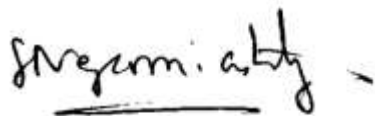
C'est pour toutes ces raisons qu'il me semble aujourd'hui nécessaire que soit inclus dans votre projet pour les municipales 2014 le principe d'une subvention versée par la commune de Lévis Saint Nom à l'AGSE, pour son fonctionnement. Je sais que l'équipe sortante s'y est opposée jusqu'ici, mais j'espère convaincre votre nouvelle équipe qu'aider financièrement l'AGSE, c'est servir l'intérêt des Lévisiens.

La pratique du sport n'est pas un simple loisir anecdotique. C'est une question de santé publique, de cohésion sociale et d'éducation. Le sport à l'échelle communale véhicule toujours les valeurs d'effort, de vie de groupe, de respect qui passent parfois au second plan à l'échelle nationale. Il mêle toutes les générations (la section gym commence à 3 ans et accueille même des personnes âgées de 90 ans, les sections mini-basket débutent à 6 ans, le cyclotourisme compte des adeptes de plus de 80 ans), toutes les classes sociales (le foot peut être pratiqué aux Essarts pour moins de 100€ par an, le volley pour 55 euros). Il doit faire l'objet d'une attention particulière de la part des collectivités territoriales qui en ont la compétence. Votre commune n'étant pas en situation de mener une politique sportive plus ambitieuse, apporter une aide financière à l'AGSE serait peut-être le seul geste possible, qui soit à la fois utile et pertinent, témoignant de l'intérêt que porte votre liste au développement des pratiques sportives.

Je suis à votre disposition pour répondre à toute question, vous présenter l'AGSE de façon plus précise si besoin.

L'AGSE publiera cette lettre sur son site. Si vous le souhaitez, nous serons heureux de publier également votre réponse et vos engagements.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Serge Nepomiastchy', with a horizontal line underneath the name.

Serge Nepomiastchy  
AGSE – Président